JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT

ABONNEMENT ANNUEL

- TOGO...... 20 000 F
- AFRIQUE...... 28 000 F
- HORS AFRIQUE...... 40 000 F

ANNONCES

- Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F
- Avis de perte de titre foncier (1er et 2è
- Certification du JO...... 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Tsévié, Kévé.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 08844-RM déposée le 29/12/22. M. MADZIN-KOLOBH Farre, profession : Comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 40ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 20m, au Sud et à l'Est par la propriété AWUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition, n° 08845-RM déposée le 29/12/22. M. MADZIN-KOLOBH Farre, profession : Comptable, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 21ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Noépé Kovié de 70m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08846-RM déposée le 29/12/22. M. DOVON Koami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 00a 86ca, situé à Abobo Lowoé, connu sous le nom de Sodomé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ZOUMAKPE-DARE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Suivant réquisition, n° 08847-RM déposée le 29/12/22. M. DOVON Koami, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Abobo Lowoé, connu sous le nom de Sodomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZOUMAKPE-DARA et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08848-RM déposée le 29/12/22. Mme ABDOU-DERMAN Mouratou, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 25ca, situé à Wli Centre, connu sous le nom de Avetoumé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété ADJALO, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété AGODE et une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08849-RM déposée le 29/12/22. M. ADAM Takiyou-Dini, profession : Elève, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Wli Avétoumé, connu sous le nom de Apedomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par la propriété TAGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08850-RM déposée le 29/12/22. M. DJANTA Essohanam, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Campement, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzovadjin, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLLY Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition, n° 08851-RM déposée le 29/12/22. Mme DONSO Naka, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Atakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzovadzin, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLLY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08852-RM déposée le 29/12/22. M. MIGUEMBRE KATATCHI Akossi, profession : Elève, demeurant et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOFIO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08853-RM déposée le 29/12/22. M. AMOUZOUGAN Richmond Koffi Mawule, profession : non renseignée, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 61ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Vodomé Lone, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ADJAME, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBALEKPOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08854-RM déposée le 29/12/22. M. AMOUZOUGAN Kouassi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 89a 27ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Vodomé Lone, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADJAME, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBALEKPOR.

Suivant réquisition, n° 08855-RM déposée le 29/12/22. M. AVOUYI Komlan, profession : Technicien Supérieur Electrotechnique, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè Atigagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca, situé à Aképé Yidave, connu sous le nom de Vuivui, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Aképé Yidave de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété CHABI Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08856-RM déposée le 29/12/22. M. EKLOU Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 64ca, situé à Zolo Yope, connu sous le nom de Metsuime, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ADJOYI, au Sud par la collectivité AWUNYO et au Sud-Est par la propriété DANOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08857-RM déposée le 29/12/22. M. EKLOU Kossivi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 33a 53ca, situé à Zolo Yope, connu sous le nom de Metsuime, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR Djila.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08858-RM déposée le 29/12/22. M. LARE Yendouban, profession : Logisticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 20ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Méssé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la route Noépé Kovié de 70m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDIVLO & ADZOGUEXIOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition, n° 08859-RM déposée le 29/12/22. M. DOUGBEDJI Koffi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Hountigomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Aveyakin, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GBOGBO Koffi & GBOGBO Komlan, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AMEOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08860-RM déposée le 29/12/22. M. DOUGBEDJI Koffi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Hountigomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 88ca, situé à Gati, connu sous le nom de Akpafo, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Tsévié Tabligbo de 50m, au Sud par la propriété ADDO par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété AZIAKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08861-RM déposée le 29/12/22. Mme JOHNSON Adjoa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 86ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woumé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par la propriété FIGAH, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BLIBO Koffi Mawuli.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08862-RM déposée le 29/12/22. M. MOROU Mouhaman-Gazali, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Plantation, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca, situé à Davié, connu sous le nom de Langnrogbé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété HONTSE Awoudor, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOGO.

Suivant réquisition, n° 08863-RM déposée le 29/12/22. M. WILSON S Lassevi, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Bassadji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZI et à l'Ouest par la une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08864-RM déposée le 29/12/22. M. TOSSOU Yao Kpeto, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpedome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOLANI Biemban et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08865-RM déposée le 29/12/22. M. MOROU Mouhaman-Gazali, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Plantation, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Davié, connu sous le nom de Langnrogbé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOGO, au Sud et à l'Est par des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08866-RM déposée le 29/12/22. M. AGUDA Koku, profession : Maçon Carreleur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 47ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité BEDI-KPONVI, à l'Est par la route Noépé Dzemeke de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition, n° 08867-RM déposée le 29/12/22. M. KUAKUMENSAH Kodjo Ma-RC, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 03ca, situé à Kpomé Tsame, connu sous le nom de Avedji, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SRUNIKPE Koudeke.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08868-RM déposée le 29/12/22. M. LISSA Koffi, profession : Chaudronnier, demeurant et domicilié aux USA de passage régulier, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Tokoin, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJA-AHOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08869-RM déposée le 29/12/22. M. AGBESSEH Sodjedo, profession : Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Gbenyidji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 30ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguédé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété FIONOUKE Anani, à l'Est par la route Abobo Kpome Apeyeme de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08870-RM déposée le 29/12/22. M. AKOUETE Kossi Thomas, profession : Ouvrier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 16a 71ca, situé à Agbélouvé Doglobo, connu sous le nom de Debudi, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU.

Suivant réquisition, n° 08871-RM déposée le 29/12/22. M. AKAKPO Comla Jaques Eyram, profession : Employé à l'OTR, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bamé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOKLI Kpotima et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

> Le Conservateur de la propriété foncière Essoham K. LABARI

Dépôt légal n° 01 quarto Imp. TOMETY N° Régistre 039634 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86